

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Conseil Municipal du mercredi 13 décembre 2023

Direction Générale des Services – N° 20.08.2023.126

Objet : Personnel communal - Mise à jour du tableau des effectifs - Approbation

Date de la convocation : 05 décembre 2023

Présidence : Frédéric MARCHE

Nombre de conseillers en exercice : 27

Nombre de présents : 20

Nombre de votants : 25

PRESENTS : M. Frédéric MARCHE, Mmes Fabienne TELLIEZ, Mélanie DELACOUR, M. Fabrice BERTHOU, Mme Hawa HAMIDOU, MM. Rachid ARBI, Jean-David HOUNKPATI, Yaya SARR, Guy KIVATA, Mmes Corine PALMENTIER, Monique COLOMBOTTI, Sylvie OMONT, MM. Rosario TARSIA, Philippe LEFEBVRE, Mme Valérie HOULIER, MM. Frédéric LEBALLEUR, Stéphane FAUCHE,
Mme Sandrine BALEM, Mmes Laëtitia LEFEBVRE, Evelyne LERICHE.

POUVOIRS :

Monsieur David BEAUCOUSIN a donné pouvoir à Madame Monique COLOMBOTTI.

Madame Coumba SALL a donné pouvoir à Madame Sylvie OMONT.

Monsieur Infali DABO a donné pouvoir à Monsieur Philippe LEFEBVRE.

Madame Alexandra EMERY a donné pouvoir à Monsieur Jean-David HOUNKPATI.

Monsieur Marc BOURREAU a donné pouvoir à Madame Laëtitia LEFEBVRE.

ABSENTS :

Monsieur Ibrahim DEM.

Madame Clélia DEM.

SECRETAIRE DE SEANCE : Monsieur Frédéric LEBALLEUR

RAPPORTEUR : Frédéric MARCHE

Vu :

- Le Code Général des Collectivités Territoriales notamment les articles R.2313-3 et L.2313-1.
- Le Code Général de la Fonction Publique.
- La loi n° 82-213 du 2 mars 1982 modifiée, relative aux droits et libertés des communes, départements et régions.
- La loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée, portant droits et obligations des fonctionnaires.
- La loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée, portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale.

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Mairie de Cléon

Rue de l'Eglise – 76410 Cléon

Tél : 02 32 96 25 40 – Fax : 02 35 77 65 64

www.ville-cleon.fr

Accusé de réception préfecture

Objet de l'acte : Mise à jour du tableau des effectifs

Date de transmission de l'acte : 18/12/2023

Date de réception de l'accusé de réception : 18/12/2023

Numéro de l'acte : 20-08-2023-126 ([voir l'acte associé](#))

Identifiant unique de l'acte : 076-217601780-20231213-20-08-2023-126-DE

Date de décision : 13/12/2023

Acte transmis par : Chahinaz FOUGHALI

Nature de l'acte : Délibération

Matière de l'acte : 4. Fonction publique
4.1. Personnel titulaires et stagiaires de la F.P.T.

- La mise à jour du tableau des effectifs adopté par le Conseil Municipal par délibération n°04.06.2023.83 du 28 septembre 2023.
- L'avis favorable du Comité Social Territorial le 15 novembre 2023.

Considérant :

- Que la gestion et l'organisation des services nécessitent d'opérer des modifications du tableau des effectifs du personnel municipal, notamment par suppressions et créations de postes.

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal la modification suivante du tableau des effectifs avec effet au 1^{er} janvier 2024 tenant compte d'une suppression de poste nécessité par leur évolution dans l'organisation :

Direction concernée	Grade	Nb d'emplois	Création / Suppression	Motif	Date d'effet
HALTE-GARDERIE	Agent social principal de 2 ^{ème} classe	1	Suppression	Démission	1 ^{er} janvier 2024

Il est donc proposé d'approuver le tableau des effectifs ci-dessous tenant compte de cette modification :

ÉTAT DU PERSONNEL COMMUNAL							
GRAPES OU EMPLOIS	CAT	EFFECTIFS OUVERTS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETP		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS CONTRACTUELS	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS		1	0	1	1	0	1
Directrice Général des Services	A	1	0	1	1	0	1
FILIERE ADMINISTRATIVE		29	0	29	19	2	21
Attaché principal	A	5	0	5	5	0	5
Attaché	A	4	0	4	1	2	3
Rédacteur principal de 1 ^{ère} classe	B	2	0	2	1	0	1
Rédacteur principal de 2 ^{ème} classe	B	1	0	1	1	0	1
Rédacteur	B	6	0	6	3	0	3

Adjoint administratif principal de 1 ^{ère} classe	C	4	0	4	2	0	2
Adjoint administratif principal de 2 ^{ème} classe	C	2	0	2	1	0	1
Adjoint administratif territorial	C	5	0	5	5	0	5
TECHNIQUE		62	10	72	54,67	3,19	57,86
Ingénieur principal	A	1	0	1	1	0	1
Technicien principal de 1 ^{ère} classe	B	1	0	1	1	0	1
Technicien	B	3	0	3	0	1	1
Agent de maîtrise principal	C	2	0	2	2	0	2
Agent de maîtrise	C	6	0	6	5	0	5
Adjoint technique principal de 1 ^{ère} classe	C	10	0	10	10	0	10
Adjoint technique principal de 2 ^{ème} classe	C	14	0	14	12	0	12
Adjoint technique territorial	C	25	0	25	22	2	24
Adjoint technique territorial (TNC) 6,69H (0,19 ETP)	C	0	8	8	0,76	0,19	0,95
Adjoint technique territorial (TNC) 10,69H (0,36 ETP)	C	0	1	1	0,36	0	0,36
Adjoint technique territorial (TNC) 16,69H (0,55 ETP)	C	0	1	1	0,55	0	0,55

SOCIALE		3	0	3	2	0	2
Educateur territorial de jeunes enfants de Classe exceptionnelle	A	1	0	1	1	0	1
Educateur territorial de jeunes enfants	A	1	0	1	0	0	0
Agent spécialisé des écoles maternelles principal de 1 ^{ère} classe	C	1	0	1	1	0	1
MEDICO-SOCIALE		2	0	2	2	0	2
Auxiliaire de puériculture Classe supérieure	B	1	0	1	1	0	1
Auxiliaire de puériculture Classe normale	B	1	0	1	1	0	1
CULTURELLE		5	0	5	5	0	5
Bibliothécaire	A	1	0	1	1	0	1
Assistant de conservation principal de 2 ^{ème} classe	B	1	0	1	1	0	1
Adjoint du patrimoine principal de 1 ^{ère} classe	C	2	0	2	2	0	2
Adjoint du patrimoine	C	1	0	1	1	0	1
ANIMATION		4	0	4	1	3	4
Animateur principal de 2 ^{ème} classe	B	1	0	1	1	0	1
Adjoint territorial d'animation	C	3	0	3	0	3	3
TOTAL GENERAL		106	10	116	84,67	8,19	92,86

Le Conseil Municipal, après délibération,

Et à l'unanimité des membres présents et représentés.

APPROUVE la mise à jour du tableau des effectifs de la Ville comme énoncé.

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Mairie de Cléon

Rue de l'Eglise – 76410 Cléon

Tél : 02 32 96 25 40 – Fax : 02 35 77 65 64

www.ville-cleon.fr

AUTORISE Monsieur le Maire à signer les arrêtés et contrats correspondants.

Pour copie conforme,

Cléon, le 13 décembre 2023

Le Maire,

Frédéric MARCHE



Publiée sous forme électronique sur le site de la commune le : 18/12/2023
Transmis en Préfecture le : 18/12/2023

